

Rapport public Parcoursup session 2023

I.U.T. 2 de Grenoble - site de Vienne - BUT - Gestion des entreprises et des administrations

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de vœux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux bac techno
I.U.T. 2 de Grenoble - site de Vienne - BUT - Gestion des entreprises et des administrations	Jury par défaut	Autres candidats	42	1009	480	663	18	50
	Jury par défaut	Bacheliers technologiques toutes séries	42	587	310	370	18	50

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

COMPETENCES GENERALES

- * Avoir une maîtrise du français permettant de communiquer à l'écrit et à l'oral de façon adaptée, de comprendre un énoncé, de l'analyser et de rédiger une solution,
- * Avoir une connaissance suffisante dans deux langues vivantes dont l'anglais permettant de progresser pendant la formation : échanger à l'oral, lire et comprendre un texte, répondre aux questions écrites et orales,
- * Savoir mobiliser ses connaissances et développer un sens critique,
- * Être capable d'évoluer dans un environnement numérique et détenir des connaissances de base en bureautique.

COMPETENCES TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES

- * Mettre en œuvre des techniques quantitatives,
- * Être capable de rechercher l'information dans l'environnement numérique,
- * Savoir mobiliser ses connaissances pour répondre à une résolution de problème,
- * Savoir élaborer un raisonnement structuré et adapté à une situation scientifique.

QUALITES HUMAINES

- * Avoir une première réflexion sur son projet professionnel,
- * Avoir l'esprit d'équipe et savoir s'intégrer dans les travaux de groupe via les projets et les travaux pratiques,
- * Avoir le sens pratique, être attentif et rigoureux,
- * Montrer son intérêt, sa motivation et son appétence pour la logique, l'analyse quantitative et les outils numériques,
- * Savoir s'impliquer et s'organiser dans ses études (ou gérer sa charge de travail) pour fournir le travail nécessaire à sa réussite en autonomie.

Conditions d'inscription

Si vous êtes candidat de nationalité étrangère, et à la fois :

- non titulaire ou ne préparant pas un baccalauréat français ou un baccalauréat européen ;
- non ressortissant de l'Union européenne (U.E.), de l'Espace économique européen (E.E.E.), de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre ;
- et que vous résidez dans un des pays disposant d'un espace Campus France à procédure Etudes en France : vous ne devez pas vous inscrire sur Parcoursup. Vous devez faire vos démarches sur le site de Campus France de votre pays de résidence : www.nom_du_pays.campusfrance.org (exemple : www.maroc.campusfrance.org).

Si vous n'êtes pas concernés par l'ensemble de ces trois conditions, notamment si vous résidez déjà en France, vous devez vous inscrire sur Parcoursup.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Le BUT Gestion des Entreprises et des Administrations (BUT GEA) est un cursus décliné sur trois années. Il s'articule autour d'heures d'enseignement et d'activités encadrées (1600 heures), de travail en mode projet (600 heures) et de mises en situations professionnelles à travers les stages (22 à 26 semaines) ou l'alternance. Le département continue à proposer des mobilités à l'international.

L'évaluation du BUT se déroule sur le mode du contrôle continu, avec des évaluations régulières dans chaque matière. L'assiduité est ainsi obligatoire. L'évaluation porte sur les connaissances et la mise en pratique des apprentissages.

Une attention particulière est accordée à la définition du projet professionnel de l'étudiant tout au long de la formation. En fin de BUT 1, les étudiants sont amenés à choisir un parcours apportant une spécialisation métier à leur cursus.

Deux parcours sont proposés à GEA Vienne :

- Parcours Gestion Comptable, Fiscale et Financière (alternance en BUT3)

- Parcours Gestion, Entrepreneuriat et Management d'Activités (alternance BUT3)
- Dans les 2 parcours, la troisième année peut éventuellement être poursuivie à l'étranger dans une université partenaire.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Un pré-classement des dossiers est réalisé automatiquement à partir d'une moyenne calculée sur les notes de première et terminale.

Les

dossiers sont ensuite analysés individuellement par les membres de la commission de recrutement afin de déterminer s'ils peuvent être retenus

et de moduler le pré-classement en fonction des autres éléments du dossier

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières. La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Nous conseillons aux candidats de porter une attention particulière à l'orthographe. Nous vous conseillons également de compléter le champ optionnel "activités et centres d'intérêt".

Chaque candidat doit expliquer en quoi la formation répond à son projet professionnel (et les étudiants en réorientation les raisons de leur souhait de changer de formation).

Par ailleurs, les candidats en situation de handicap ont tout intérêt à le déclarer : non seulement les recruteurs n'ont pas accès à cette information, mais en cas de refus cela facilitera une demande de réexamen de la candidature auprès du rectorat

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Notes 1ère et Terminale	Niveau académique : notes obtenues	Bulletins disponibles sur Parcoursup : Notes et appréciations de 1ère et Terminale sur des matières telles que : mathématiques, français, informatique, comptabilité, économie, management, anglais. Bulletins disponibles sur Parcoursup pour les étudiants déjà inscrits dans l'enseignement supérieur	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Cohérence des choix académiques	Comportement et assiduité	Cohérence des choix de spécialités et options en accord avec les attendus nationaux	Essentiel
Savoir-être	Savoir-être	Motivations à intégrer un parcours professionnalisant	Autonomie ; capacité à s'investir ; implication ; capacité à fournir des efforts ; concentration en classe ; capacité d'organisation de son temps et de son travail ; esprit d'équipe ; ouverture au monde ; curiosité intellectuelle. Plus largement, toutes les informations disponibles sur les bulletins, relatives au comportement et à l'assiduité	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Projet	Choix argumenté de la formation Cohérence du projet de formation au regard des métiers visés par le candidat	Dans la rubrique "projet de formation", seront évaluées les motivations à intégrer un parcours professionnalisant comme l'est le BUT, ainsi que la capacité à montrer que la candidature s'inscrit dans un projet personnel et professionnel en	Important

			construction.Cohérence du projet au regard de la connaissance des exigences de la formation et de ses débouchés	
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagements et activités extra-scolaire	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Engagement citoyen, étudiant, associatif	Complémentaire

Signature :

Laurence BILLARD,
 Directeur de l'établissement I.U.T. 2 de Grenoble - site
 de Vienne